

NOS LIEUX ET MODALITES D'INTERVENTION



- A Paris et en région parisienne.
- Nos lieux d'intervention sont principalement les Ehpad, les maisons de retraite, les municipalités, mairies ou associations.
- Nous intervenons aussi sur demande dans tout autre lieu.
- Groupes de 6 à 8 personnes.
- Participation financière.



GENERATIONS4

Association loi 1901 à but non lucratif

POUR NOUS CONTACTER



GENERATIONS4

Conseil Conjugal et Familial

ccfgenerations4@gmail.com

Chantal BOUCHARD 06 64 99 30 29

Roselyne DESFOSES 06 60 05 48 68

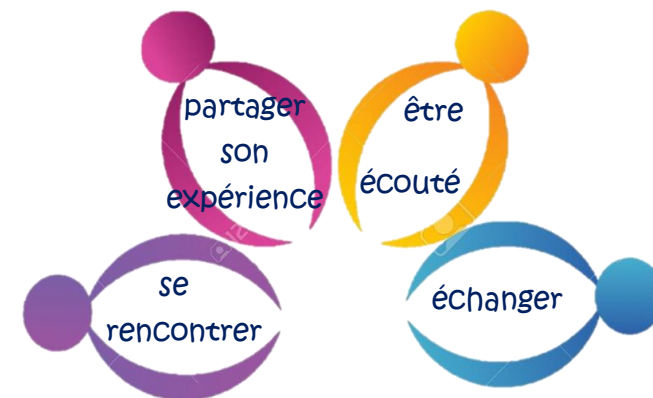
Caroline GALAN 06 29 67 02 33

Blandine LUC 06 73 79 59 65

GENERATIONS4

Conseil Conjugal et Familial

**Vous accompagnez un proche, âgé
ou en situation de fragilité ...**



**... des professionnelles vous
proposent un groupe de parole
pour faire une pause.**

Pourquoi une pause pour les proches aidants ?

L'accompagnement d'une personne âgée ou fragilisée par la maladie, le handicap, la perte d'autonomie, génère parfois un sentiment de solitude, un épuisement, du stress, de l'inquiétude, des questionnements...

Le quotidien comme la vie personnelle, familiale et professionnelle sont perturbés.



Faire une pause, échanger avec d'autres dans un groupe de parole peut permettre de vivre de manière plus apaisée son rôle d'aidant.

Pourquoi un groupe de parole ?

Le groupe de parole est un lieu de rencontre entre des personnes vivant des expériences et des situations comparables.

Il permet d'échanger des ressentis, des interrogations, des joies ou des difficultés, des savoir être et des savoir faire.

C'est aussi l'occasion de partager des informations sur les aides existantes, des adresses utiles...

Au fil des différentes rencontres, dans un climat de confiance, le groupe s'enrichit avec ce que chacun exprime.

Le groupe de parole est un soutien et un appui pour les participants.



Qui sommes nous ?

GENERATIONS⁴

➤ 4 Conseillères Conjugales et Familiales

• adhérentes de l'ANCCEF

Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux

• agréées par le Ministère des Affaires Sociales

➤ une association à but non lucratif

L'objet de notre association est de développer toutes les initiatives visant à l'accompagnement, au soutien et au bien-être affectif, relationnel et social des personnes seules, des couples et des familles.

Dans le cadre des groupes de parole, notre intervention consiste à soutenir l'échange entre les participants, à faciliter la communication et la compréhension mutuelle, à apporter des éclairages complémentaires.